

COMPTE-RENDU

Réunion du CodOr du BNTRA 17/02/2022

Le Comité d'orientation du BNTRA s'est réuni le 17 février 2022 sous la présidence de M. Jacques ROUDIER. L'occasion pour les 72 membres participant, réunis en présentiel et en visioconférence, de **faire le point sur les travaux de l'année** écoulée et de **s'intéresser à un sujet d'actualité**, transversal à l'ensemble des domaines techniques du BNTRA: **la transition environnementale**.

Points de passage habituels, cette séance a permis d'approuver le bilan de l'année écoulée, les budgets 2021 (exécuté) et 2022 (prévisionnel) ainsi que les grandes orientations à venir des cinq domaines techniques du BNTRA. Cette année, le CodOr a également validé la liste des membres du nouveau Comité de Pilotage de la Stratégie (CoPiSt) du BNTRA au titre du collège des entreprises, pour un mandat de 3 ans. Les parties prenantes représentées au sein de ce collège sont : l'ASFA, le SER, Routes de France, l'UMTM/SPTF, l'UMTM/SOFFONS, le SEDIP/SNFIJEES et la FNTP. Le collège des représentants des maîtres d'ouvrage, des exploitants et du réseau scientifique et technique a également présenté ses membres.

Normes harmonisées bloquées

Le sujet des **normes harmonisées bloquées** a tenu une place importante dans les échanges, M. DROUADINE (Routes de France) ayant mis en lumière différentes stratégies adoptées par des comités techniques du CEN face à ce blocage ainsi que les difficultés consécutives, spécifiquement dans le domaine des granulats et des enrobés. Rappelons qu'hormis le domaine des ITS, tous les domaines du BNTRA sont concernés par le blocage des normes harmonisées (8 Technical Committee).

Pour conclure, M. DROUADINE a porté la **proposition suivante**, au nom du CoPiSt, aux membres du CodOr et en particulier auprès des experts de nos commissions de normalisation :

- **acter nos avancées techniques** et les précisions sur la catégorisation des produits à **travers des guides professionnels et paritaires** pour travailler sur le marché français et accepter de travailler sur des choses plus simples sur le plan technique au niveau européen.
- **orienter nos travaux sur l'« environmental sustainability »**, qui englobe un ensemble de sujets très attendus.

*Les échanges consécutifs à cette présentation ont permis d'étayer les **difficultés et frustrations** ressenties face au blocage des travaux et de pointer du doigt le fait qu'au-delà de l'impact sur les produits concernés par ces normes harmonisées bloquées, **des réalisations d'ouvrages sont***

bloquées, la lisibilité des normes permettant le marquage CE est altérée et la motivation des experts, fragilisée.

La normalisation, partie intégrante de la stratégie du Cerema

Pour le Cerema, M. Éric MOULINE, responsable du secteur d'activités Normalisation-Certification- Labellisation, a ensuite présenté la place de la normalisation dans sa stratégie et son fonctionnement. Inscrite dans le projet stratégique de l'établissement (2021-2023) et pilotée à travers le secteur d'activités Normalisation Certification Labellisation, la normalisation rassemble au Cerema plus de cents experts engagés dans les travaux du BNTRA mais également au sein d'autres bureaux de normalisation sectoriels et chez AFNOR. Le Cerema a renouvelé à cette occasion son engagement à veiller au bon fonctionnement du BNTRA qu'il porte, à impliquer ses experts dans les instances de normalisation de ses domaines d'activités, dans un souci d'établir un dialogue de qualité entre les différents acteurs de l'aménagement et de maintenir l'expertise de ses collaborateurs au plus haut niveau.

Transition Écologique des Travaux Publics

Messieurs DROUADAINÉ (VINCI CONSTRUCTION) et CHEVILLARD (FNTP) ont ensuite présenté les résultats d'une étude conduite par la FNTP en collaboration avec les bureaux d'études Carbone 4, Utopies et Ofce sur la **Transition Écologique des Travaux Publics**.

Forte d'un premier travail consistant à quantifier la part des émissions de CO₂ résultant des infrastructures et de leurs usages (~50%, avec 3,5% des émissions globales issues de la conception, construction et maintenance des infrastructures), la FNTP a établi une **trajectoire** de décarbonation pour l'ensemble des domaines des travaux publics visant une **réduction de 40%¹ des émissions de GES en 2030** par rapport à 1990 et un objectif de **neutralité carbone à horizon 2050** (dans la logique de la stratégie nationale bas carbone).

Des conditions de réussites ont été identifiées, parmi lesquelles **les normes et les innovations** :

- l'innovation doit rejoindre les territoires plus vite dans sa mise en œuvre et son évaluation,
- la production des normes qui les soutiennent en permettant l'évolution des matériaux de construction, l'évolution des méthodologies et des validations doit être adaptée et accélérée.

D'autres évolutions en matière de formation, de digitalisation (ouverture des données, protection des savoirs faire) et de réglementation (notation de la performance écologique) ont également été identifiées comme nécessaires.

Plus globalement, la réussite passera par la mise en œuvre d'un ensemble de solutions visant à réduire les émissions, restaurer des puits de carbone, rendre les infrastructures résilientes et adapter la maintenance.

Un constat est partagé : pour atteindre les objectifs fixés, il faut accélérer les évolutions.

Pour accompagner cette transformation écologique, un plan d'investissement a été élaboré, fondé sur 2 scénarii. Les **besoins additionnels chiffrés en investissements massifs** oscillent pour ces deux scénarii entre **+22 et +26 milliards euros/an** sur la tranche **2021-2030** (actuellement 40 milliards d'euros/an en France). **Cette proposition de plan d'investissement sera présentée aux candidats à l'élection présidentielle.**

Un comité de suivi composé d'acteurs des différents domaines sera mis sur pied pour suivre le respect de la trajectoire fixée, les actions menées par les acteurs des travaux publics et formuler des avis et des orientations.

*Les échanges consécutifs à cette présentation ont confirmé un enjeu fort d'augmenter la **cadence des innovations et la cadence de production des normes associées** pour respecter la trajectoire de transition écologique fixée (1^{ère} échéance : 2030). Parallèlement, il est important de souligner que*

¹ L'objectif de réduction est porté à 55% dans le programme européen et la loi climat et résilience d'août 2021 a prévu que cet objectif serait intégré dans la législation française dès qu'il serait adopté au niveau européen.

l'acceptabilité du risque et des aléas est communément faible dans nos secteurs et que les sujets de sécurité routière, qui relèvent du Ministère de l'Intérieur, peuvent également pâtir d'une certaine inertie en matière d'évolution. Autant de freins à lever pour respecter les engagements de transition écologique des travaux publics.

Le CoPiSt intégrera l'enjeu bas carbone dans sa feuille de route stratégique. Il identifiera les actions à mener par les groupes de coordination et les commissions de normalisation du BNTRA et suivra leur mise en œuvre pour s'assurer de la bonne atteinte des objectifs fixés.

1^{er} Diplôme sur la normalisation « NPIO » par l'Université Gustave Eiffel

M^{me} APIED, responsable ministérielle aux normes du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a présenté la nouvelle formation mise sur pied par l'UGE en partenariat avec l'association les normalis'acteurs dont elle est co-fondatrice, intitulée « Normalisation au service de la performance et de l'Influence des Organisations » (NPIO). Cette formation vise à développer la culture de la normalisation auprès des administrations et entreprises dans sa dimension stratégique.

Il s'agit d'une **formation continue** (1^{er} semestre 2023) qui se veut compatible avec une activité professionnelle, avec **12 jours de cours** répartis sur 6 mois **et un stage** de trois semaines. Le coût est de **4 900 euros**.

Plusieurs participants ont salué cette initiative.

Prix du BNTRA

Pour clôturer cette demi-journée riche d'échanges, les premiers « **prix du BNTRA** » visant à récompenser l'engagement de certains experts et/ou secrétaire dans les travaux du BNTRA ont été remis. Nous félicitons et remercions donc vivement :

Mme Agnès JOSEPH (Cerema)
M. Loïc BLAIVE (ITS Mobilité Conseils)
M. Jacques CORTADE (Ingénieur consultant)
M. Jacky SEANTIER (FREYSSINET)
M. Jean-Paul VOLCKE (FAYAT/FNTP)

L'ensemble des présentations détaillées ci-dessus sont annexées à ce compte rendu.

- *Annexe 1 : « Normes harmonisées bloquées » par M. I. DROUADINE (Routes de France)*
- *Annexe 2 : « La normalisation, partie intégrante de la stratégie du Cerema » par M. É. MOULINE (Cerema)*
- *Annexe 3 : « Transition Écologique des Travaux Publics » par M. I. DROUADINE (VINCI CONSTRUCTION) et M. D. CHEVILLARD (FNTP)*
- *Annexe 4 : « Focus sur la formation à la normalisation NPIO » par Mme APIED, Responsable Ministérielle aux Normes (CGDD)*